

## Commune de l'Hôpital-du-Grosbois

### Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 3 juin 2022

Absents excusés : Sonia ALBER (procuration à Déborah CUGNEZ)  
Jean-Louis DELEULE (procuration à Gérald BEPOIX)  
Raphaëlle TROUILLOT (procuration à Marie-Jo FLEURY)  
Alain MADER (excusé).

Secrétaire de séance : Marie-Jo FLEURY

Le compte-rendu de la séance du 5 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

#### 1- URBANISME

- Certificat d'Urbanisme opérationnel pour une maison sur la parcelle ZC 154 (Indivision ROBERT).
- Permis de construire : lotissement « Le bas des champs »
  - M. et Mme BOCCA Benoît et Laetitia (lot 5)
  - M. et Mme GATTA Julien et Marie (lot 6)

Avis favorable du Conseil à l'unanimité pour ces demandes.

#### 2- ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022

##### 1<sup>er</sup> tour, le 12 juin 2022

8 h 00 - 10 h 00 Raphaëlle TROUILLOT - Philippe DANREY - Eric CHANUT  
10 h 00 - 12 h 00 Raphaëlle TROUILLOT - J-Louis DELEULE - Déborah CUGNEZ  
12 h 00 - 14 h 00 Gérald BEPOIX - Eugénio NOVOT - Benoît KOLLY  
14 h 00 - 16 h 00 Alain MADER - Jean FOURQUIER - Jean-Claude GRENIER  
16 h 00 - 18 h 00 Sylvie CUCHOT - Aurore KOLLY-BOUHERET - Sonia ALBER

##### 2<sup>e</sup> tour, le 19 juin 2022

8 h 00 - 10 h 00 Eugénio NOVOT - Philippe DANREY - Eric CHANUT  
10 h 00 - 12 h 00 Gérald BEPOIX - Aurore KOLLY-BOUHERET - Marie-Jo FLEURY  
12 h 00 - 14 h 00 Marie-Jo FLEURY - Benoît Kolly - Alain MADER  
14 h 00 - 16 h 00 Sonia ALBER - Jean-Claude GRENIER - Jean-Louis DELEULE  
16 h 00 - 18 h 00 Sylvie CUCHOT - Déborah CUGNEZ - Jean FOURQUIER

### **3- BATIMENT CUSENIER**

La réception des travaux a été faite dernièrement avec quelques réserves. Des négociations sont en cours pour les lever et finaliser le chantier.

### **4- GESTION DES CHATS ERRANTS**

Le problème des chats errants très nombreux persiste dans le village.

Rappel de l'article 120 du code de la santé publique : il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture, en tous lieux ou établissements publics, susceptibles d'attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble ou d'un établissement lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Toutes mesures doivent être prises pour empêcher que la pullulation de ces animaux soit une cause de nuisance et un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible ainsi que de propagation d'épidémie chez les animaux.

Nous comptons donc sur le respect de ces consignes pour éradiquer le phénomène rapidement.

### **5- « LE CLOS DU CENTRE » - réunion publique**

Une réunion publique pour la présentation du projet de lotissement aura lieu le lundi 20 juin prochain à 20 h 00 à la mairie (au lieu du 31 juillet comme initialement indiqué dans le compte-rendu précédent).

### **6- DIVERS**

± Chaque année, et pour sa 21<sup>e</sup> édition, l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays d'Ornans (EMIPO) accueille 70 stagiaires venus de tous les coins du pays pour son stage d'Orchestre d'Harmonie. A l'issue, tous ces musiciens se produiront pour un concert de fin de stage le mardi 12 juillet prochain sur la place du village à partir de 19 h 00.  
Venez nombreux profiter de ce moment festif et convivial. L'entrée est gratuite !

± Avancement de la mise en place de la fibre : les travaux devraient être terminés début juillet, suivra une phase de tests/contrôles ; la partie commerciale (réunion publique, démarchage des opérateurs...) aura lieu en août et l'ensemble devrait être opérationnel courant septembre.

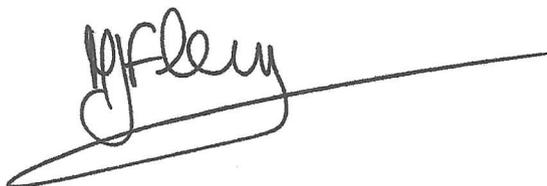
- ✦ Eclairage public : l'étude sur le village pour le passage en LED est terminée. Les travaux devraient se dérouler fin d'année ou début 2023.
- ✦ Il a été constaté dernièrement que des enfants/adolescents montent sur le toit de l'école. Il est rappelé que ce jeu très dangereux est STRICTEMENT INTERDIT. Merci de sensibiliser vos enfants sur ces pratiques très risquées. A noter que les couvertures de toit plat de l'école sont en membrane et donc très fragiles. En cas de dégâts constatés et enfants identifiés, les parents concernés seront tenus pour responsables.

Prochain Conseil municipal prévu le 21 juillet 2022.

La séance est levée à 22 h 20.

La secrétaire de séance,

FLEURY Marie-Jo



Le Maire

GRENIER Jean-Claude

